

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE SEVRE AUTISE

N°2024B\_03\_010

### **DECISION DU BUREAU**

*L'an deux mille vingt-quatre, le premier mars à 14h30, les membres du Bureau de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise se sont réunis à la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise, sous la présidence de Monsieur BOSSARD Michel.*

#### **PRÉSENTS :**

- *M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise*
- *M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau*
- *Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais*
- *M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond*
- *M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet*
- *M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon*

#### **EXCUSÉS :**

- *M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault*
- *M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet*
- *M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux*
- *M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges*
- *Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez*

#### **SECRÉTAIRE DE SEANCE :**

- *Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais*

### **OBJET : ESPACE DE LOISIRS DU LAC DE CHASSENON : DATES D'OUVERTURE ET TARIFS BILLETTERIE 2024**

Monsieur le Président donne la parole à Madame RINEAU.

Madame RINEAU expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de communes, notamment sa compétence en matière de développement touristique,

Considérant l'ouverture de l'Espace de loisirs du lac de Chassenon pour la saison estivale 2024,

Monsieur le Président demande au Bureau :

- D'approuver la période et les horaires d'ouverture de l'Espace de loisirs du lac de Chassenon pour 2024, tels que présentés ci-dessous :

#### **Du 29 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2024 :**

- Ouverture du site tous les jours de 11h30 à 19h30
- Entrée payante et baignade surveillée de 11h30 à 18h30
- Ouverture des toboggans et pataugeoire de 11h30 à 18h30
- Ouverture de la structure gonflable de 12h à 19h
- Ouverture du bar et de la boutique de 11h30 à 19h

Envoyé en préfecture le 05/03/2024

Reçu en préfecture le 05/03/2024

Publié le 08/03/2024



ID : 085-248500563-20240301-2024B\_03\_010-DE

- D'approuver les tarifs billetterie 2024 de l'Espace de loisirs, identiques à 2023, et tels que présentés ci-dessous :

• **TARIFS POUR LA PERIODE D'OUVERTURE DU LAC DE 11H30-18H30**

<b>Tarif : 11h30-18h30</b>		<b>Prix HT 2024</b>	<b>Prix TTC 2024</b>
Adultes		3,75 €	4,50 €
Enfants	6 – 16 ans	2,92 €	3,50 €
	- de 6 ans		Gratuit
Groupes (15 pers. et +)	Adultes	2,92 €	3,50 €
	Enfants de 6 à 16 ans	2,50 €	3,00 €
	Enfants – de 6 ans		Gratuit
Cartes	10 entrées Adultes	33,33 €	40,00 €
	10 entrées 6 – 16 ans	25,00 €	30,00 €
			Gratuit
Maison Intercommunale de Loisirs			Gratuit
Entente Santé (15 internes) = entrée + location pédal'eau ( ½ heure			Gratuit
Agents de VSA (1entrée/saison)			Gratuit

<b>Tarif en cas d'interdiction de baignade dans le lac ou panne de toboggan</b>		<b>Prix HT 2024</b>	<b>Prix TTC 2024</b>
Adultes		2,08 €	2,50 €
Enfants	6 – 16 ans	1,67 €	2,00 €
	- de 6 ans		Gratuit

<b>Tarif en cas d'interdiction de baignade dans le lac et panne de toboggan</b>		<b>Prix HT 2024</b>	<b>Prix TTC 2024</b>
Adultes			Gratuit
Enfants	6 – 16 ans		Gratuit
	- de 6 ans		Gratuit

<b>Tarif spécial pour le Pass Mélusine Accueil, ou sur présentation du billet d'entrée payant de la base de Mervent, de la Maison de la Meunerie ou du Centre Minier de Faymoreau</b>		<b>Prix HT 2024</b>	<b>Prix TTC 2024</b>
Adultes		2,92 €	3,50 €
Enfants	6 – 16 ans	2,50 €	3,00 €
	- de 6 ans		Gratuit

- D'approuver les tarifs 2024 de location de « pédal'eau » à l'Espace de loisirs, tels que présentés ci-dessous :

<b>Désignation</b>	<b>Durée</b>	<b>Prix HT 2024</b>	<b>Prix TTC 2024</b>
Pédal'eau 2 places	½ heure	7,92 €	9,50 €
	1 heure	11,25 €	13,50 €
Pédal'eau 4 places	½ heure	10,42 €	12,50 €
	1 heure	14,58 €	17,50 €

Envoyé en préfecture le 05/03/2024

Reçu en préfecture le 05/03/2024

Publié le 08/03/2024

ID : 085-248500563-20240301-2024B\_03\_010-DE

S<sup>2</sup>LO

- La Commission Tourisme, réunie le 24 janvier 2024, propose une nouvelle offre commerciale de location de paddle, telle que présentée ci-dessous :

Désignation	Durée	Prix HT 2024	Prix TTC 2024
Paddle	1 heure	8,33 €	10,00 €

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté, à l'unanimité :

- Approuve la période et les horaires d'ouverture de l'Espace de loisirs du lac de Chassenon pour 2024, tels que présentés ci-dessus.
- Approuve les tarifs billetterie 2024 de l'Espace de loisirs, tels que présentés ci-dessus.
- Approuve les tarifs 2024 de location de « pédal'eau » à l'Espace de loisirs, tels que présentés ci-dessus.
- Approuve le tarif 2024 de location de « paddle » à l'Espace de loisirs, tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 1<sup>er</sup> mars 2024

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire de séance,

Annie RINEAU



Envoyé en préfecture le 05/03/2024

Reçu en préfecture le 05/03/2024

Publié le



ID : 085-248500563-20240301-2024B\_03\_010-DE